

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Budget 2026 :

Sainte-Martine poursuit sa gestion responsable dans un contexte économique exigeant

Sainte-Martine, 17 décembre 2025 — Le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Martine, accompagné du directeur général Daniel LeBlanc, a adopté hier soir, le 16 décembre, son budget de fonctionnement 2026, totalisant 10 008 389 \$. Malgré un contexte économique exigeant, cet exercice budgétaire responsable permet de limiter la hausse moyenne de la taxe foncière d'une résidence à 2,45 %.

« *Le budget 2026 démontre notre volonté de planifier l'avenir de la Municipalité tout en maintenant la charge fiscale à un niveau raisonnable* » déclare Mélanie Lefort, mairesse de Sainte-Martine.

Impact sur la taxe foncière et équité fiscale

L'année 2026 se distingue par un contexte particulier, marqué par l'inflation, la hausse des coûts des services municipaux et l'entrée en vigueur du nouveau rôle d'évaluation foncière 2026-2028. Ce rôle, qui ne découle pas d'une décision municipale, entraîne une mise à jour des valeurs des propriétés afin de refléter la réalité du marché immobilier, entraînant une augmentation moyenne d'environ 25 %.

Malgré cette hausse des valeurs, l'augmentation moyenne de la taxe foncière pour une résidence reste limitée à 2,45 %, un taux inférieur à l'inflation observée dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal, qui était de 3,1 % en novembre 2025. Concrètement, pour une résidence d'une valeur moyenne de 514 623 \$, bénéficiant de tous les services, la hausse de la taxe foncière sera de 92 \$ sur le compte de taxes 2026.

Par ailleurs, deux nouvelles catégories — immeubles industriels et terrains vagues desservis (TVD) — ont été ajoutées afin de répartir le fardeau fiscal de manière plus équitable. Les immeubles non résidentiels (INR) et industriels connaissent une hausse principalement liée à leur augmentation de valeur au rôle d'évaluation.

Portrait des quotes-parts

Les quotes-parts représentent les sommes que la Municipalité doit verser pour certains services essentiels et constituent une part importante des dépenses municipales. Pour 2026, elles s'élèvent à 33,1 % des dépenses d'exploitation. Ces hausses reflètent l'évolution des coûts imposés par les instances régionales, sur lesquels la Municipalité dispose de peu de marge de manœuvre.

Quelques initiatives prévues pour 2026

- Poursuite de la réfection du réservoir d'eau potable ;
- Continuité de la mise aux normes des installations septiques ;
- Investissements dans nos bâtiments et équipements municipaux.

La Municipalité demeure engagée à gérer les finances publiques de manière responsable, tout en planifiant les investissements nécessaires pour le bien-être et la sécurité de la communauté.

Les détails complets du budget 2026 de la Municipalité de Sainte-Martine sont disponibles au sainte-martine.ca, section Municipalité / Administration et finances / Budget.

Source :

Sandra Dumouchel

Conseillère aux communications et services citoyens

communications@sainte-martine.ca

450 427-3050 poste 241